Keumgang Open

Samedi 17 janvier 2026

KYORUGI

De Soeverein Sportveldenstraat 10 3920 Lommel

VZW TKDschool Keumgang

VZW Taekwondo Vlaanderen

ORGANISATION

VZW TKDschool Keumgang sous les auspices de **Taekwondo Vlaanderen** avec la coopération de **La Ville Lommel**

LICENSE

Les participants belges doivent être en possession d'une licence de taekwondo valable délivrée par une des fédérations de taekwondo régionales reconnues et subsidiées.
Les participants étrangers doivent être en possession d'une licence valable d'une fédération de taekwondo reconnue qui offre WT taekwondo.
Pas de licence valable (avec photo d'identité ou carte d'identité) signifie pas de participation.

RESPONSABILITÉ

Chaque participant participe sous sa propre responsabilité.

ACCÈS

Spectateurs : **10 € pp** • gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
Règlement pour les visiteurs: Intern reglement et Tuchtreglement.

Coache : 0-5 participants : 1 coach gratuit
6-10 participants : 2 coach gratuit
> 10 participants : 3 coach gratuit

Chaque entraîneur supplémentaire paie les frais d'entrée.

SALLE DE SPORT

De Soeverein Sportveldenstraat 10 3920 Lommel

INFORMATION

Concernant l'organisation et les régistrations : Jelle Vicca – jellevicca@hotmail.be téléphone mobile: +32 473 49 53 72

ARBITRES

Coordinateur Kyorugi : **Jana Roelants: jana.roelants@telenet.be** +32 494 131 712 **David Beckers • david_beckers@hotmail.com**

RÈGLEMENT

TKDV/WT-règles: www.taekwondo.be • downloads • competitie
Les participants doivent apporter leur propre protection et de pieds électronique.

CATÉGORIES

On ne peut participer que dans une seule catégorie. Tant en termes d'âge (par exemple, combinaison Juniors seniors) que de participation à 2 catégories de poids sont exclus. Il n'y aura pas de combinaison des catégories de poids.
C'est l'année de naissance de l'athlète qui compte :

	Ceinture*	Année de naissance	Contact de la tête	Protège dents	Des gants
Pupilles	A+B, C	2019-2018	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Minimes	A+B, C	2017-2015	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Cadets	C	2014-2012	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Cadets	A+B	2014-2012	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Juniors	A+B, C	2011-2009	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Seniors	A+B, C	2009-…	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire

* A+B = à partir du 4ème kup ou ceinture bleu
C = 8ème - 5ème kup ou jusqu'à ceinture vert-bleu

Un compétiteur qui est dans la dernière année d'une catégorie d'âge peut participer dans la catégorie d'âge supérieure. Par exemple, un minime né en 2015 peut participer dans la catégorie cadette. L'entraîneur choisit, avec le compétiteur, dans quelle catégorie d'âge il participera. Cependant, cela ne s'applique pas aux pupilles, ils ne peuvent participer que dans leur propre catégorie d'âge. Dans cette catégorie les filles et les garçons peuvent être pris ensemble. Pour l'année de naissance 2009 un compétiteur peut rejoindre les juniors ou seniors.

La limite de poids est déterminée par le critère d'un nombre décimal à partir de la limite. Par exemple, ne dépassant pas 29 kilogrammes est défini comme jusqu'à 29,0 kg. 29,1 kg est défini comme étant supérieur à la limite. Jusqu'à 99 grammes sur le poids est autorisé.

Catégorie	Sexe	Catégorie de poids
Pupilles	F+H	-20, -22, -24, -26, -28, -30, -32, -34, -36, +36kg
Minimes	F+H	-24, -27, -30, -33, -36, -40, -44, -48, -52, +52kg
Cadets	Femmes	-29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg
	Hommes	-33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg
Juniors	Femmes	-42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, +68kg
	Hommes	-45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78, +78kg
Seniors	Femmes	-46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73kg
	Hommes	-54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87 kg

CHANGEMENT DE CATÉGORIE

En cas de surpoids ou en cas d'un enregistrement incorrect (catégorie, grade, …) les frais de changement de **15 EUR** seront payés immédiatement à l'organisateur le jour du tournoi.
Sur présentation de la preuve de paiement il faut ensuite s'inscrire dans une catégorie de poids supérieure auprès du coordinateur technique (Martial Events). Dans le cas contraire, il y aura disqualification définitive.
Les participants qui restent seuls dans leur catégorie de poids après la fermeture de la pesée, peuvent être transférés à la catégorie de poids suivante (si possible). Il ne faut pas payer pour ce changement.

HORAIRE

VENDREDI 16 JANVIER 2026

19:00 - 21:00 Enregistrement et de pesée pour toutes les catégories dans De Soeverein sportvelden 10 Lommel

SAMEDI 17 JANVIER 2026

Pupilles • Minimes • Cadets C

07:30 - 08:30 Régistration
07:30 - 09:00 Pesée (L'accès à la pesée sera fermé á **08:45**)
09:30-12:30 Compétitions (+/-)

Cadets A+B • Juniors • Seniors

07:30 - 10:30	Régistration
09:15- 11:00	Pesée (L'accès à la pesée sera fermé á **10:45**)
12:30 - 20:30	Compétitions (+/-) La compétition commence immédiatement après la compétition des pupilles, minimes et cadets c. Les seniors et juniors devraient absolument être dans la salle à **11h 30**

Les participants qui seront en retard seront rejetées. Ils n'ont pas droit au remboursement des frais d'inscription.
La cérémonie de remise des prix suivra immédiatement sur les tapis.

Système Électronique : DAEDO GEN 3

Cadets A+B et tous les juniors, seniors : Les **plastrons et casques électroniques G3 de DAEDO** seront mis à disposition par l'organisation.
Cadets C et tous les pupilles et minimes : Les **plastrons électroniques G3 de DAEDO** seront mis à disposition par l'organisation.

Les protecteurs de pied électroniques et autres équipements de protection obligatoires doivent être apportés par les participants eux-mêmes. Vend de protège-pied sur place.

Système de compétition

Pupilles, Minimes/Cadets, Juniors/Seniors: 3x1,5 min avec 0,5 min de pause entre les tours
L'organisateur peut toujours décider de changer ou réduire ces durées.

Toutes les catégories utiliseront le 'best of 3'-système.

Inscriptions

Site web	**Martial Events** • www.martial.events/fr
Deadline	**Mardi 23 décembre 2025 jusqu'à 23:59** (max. **900** participants)
Prix d'inscription	- Paiement par virement bancaire pour : o **50 euro/athlète** **Le montant doit être sur notre compte au plus tard le Mardi 23 Décembre 2025**. - Si le montant n'est pas sur notre compte le **Mardi 23 Décembre 2025** et en cas de payement sur place en espèces : **5 EUR** extra par athlète **ou 55 EUR / athlète en tout** doit être payé. . Envoyez une preuve de paiement à hvanrompay@hotmail.com Il est obligatoire de payer pour tous les athlètes qui sont inscrites. Aucun remboursement est possible. **Seule exception : le remboursement n'est possible que sur présentation d'un certificat signé par un médecin.**
Compte bancaire	**VZW TKDschool KEUMGANG** **IBAN: BE44 7310 2217 1545** **BIC:KREDBEBB** **REF: nom du club + nombre de participants + Kyorugi** **Les paiements doivent être regroupés par club. Pour les membres payant individuellement ou en cas de référence incomplète, des frais d'administration de 5 euros par participant seront obligatoire**

CARTE DE COACH

La carte de coach du TKDV, AFBT et/ou WTE est obligatoire.
Les coachs peuvent seulement entrer dans l'espace de compétition avec leur athlète en survêtement et chaussures de sport avec une carte coach du TKDV/ABFT/WTE valide.
Âge minimum des coachs : 18 ans.

PRIX

Individuel : 1er, 2ème et 3ème place.
Classement des clubs : 1er, 2ème et 3ème place. en fonction du résultat total des Cadets AB – Juniors AB et Seniors AB

Aéroports

Eindhoven:distance:33km
Bruxelles-Zaventem: distance120 km

ACCOMMODATION

Center Parcs Vossemeren Elzen 145 3920 Lommel

SUNPARKS KEMPISCHE MEREN POSTELSESTEENWEG 100 2400 MOL

RÉSERVER POUR LES DEUX SITES TEL: 0032 11 548 206